imposer trop de restrictions aux chasseurs, en des temps si difficiles pour le petit gibier, ne me semble pas être la meilleure des solutions. »

laisser trop monter les populations... Ce n'est pas bon pour nos relations avec le monde agricole, ni pour l'espèce, car on sait qu'une trop grande concentration d'oiseaux favorise l'apparition de maladies. »

Réouverture : la chute est brutale

Tous les secteurs du Pas-de-Calais ne sont pas envahis par le faisan comme dans le Ternois mais il est présent quasiment partout. L'espèce effectue une belle progression, mais attention à ne pas gâcher 10 ans d'efforts en 2 ans de temps. Le problème du non-tir de la poule, c'est qu'il finit par énerver les chasseurs qui s'imaginent – faussement – que leurs chiens vont déprimer s'ils n'en mettent pas quelques-unes au carnier. Or, une réouverture de la poule doit être très encadrée sinon... la chute est plus brutale que la montée.

« C'est ce qu'il s'est passé à Oye-Plage, reprend l'administrateur. Les chasseurs ont tout simplement tiré trop de poules. Désormais, les GIC peuvent demander un nombre d'attributions et si cela ne nous semble pas cohérent, nous n'attribuons pas le nombre de bagues demandées. Et puis, si le non-tir de la poule est une base, il ne faut pas oublier que le piégeage est essentiel et que les aménagements ne font pas de mal. »

La Somme voisine n'est pas en reste : quand on traverse ce département, on est également surpris de la densité de faisans.

« La Somme s'est lancée en 1992 dans la gestion du faisan se souvient Hubert Séré, pionnier en la matière, et administrateur fédéral de ce département. Je n'étais pas encore administrateur mais le Président d'alors, Hubert Balédent, m'avait demandé de créer un GIC de gestion du faisan. Une gageure... Il y avait adis une belle population au sud du département, dans la vallée des Evoissons, mais elle avait totalement disparu. Quand j'ai rencontré les responsables de chasse pour constituer ce GIC faisan, je ne dirais pas que je faisais sourire mais presque. Mon capital sympathie, et l'aide de deux chevilles ouvrières que furent Emmanuel Lavoisier, technicien cynégétique, et Christian Millan agent de développement, firent qu'ils acceptèrent de créer ce groupement. Et surtout les restrictions sur la chasse. Ce n'était pas un gros sacrifice pour les détenteurs puisqu'il y avait 0 faisan sur le territoire : ils n'avaient rien à perdre. Soyons francs ; à part nous, personne n'y croyait.

Qui se souvient des « ponchotés » ?

- Nous avons donc instauré une période de non-tir durant 3 ans, reprend Hubert Séré, avec des lâchers massifs de reproducteurs. En fait, nous avions autorisé le tir des faisans « ponchotés ». Aujourd'hui, ça ferait bien rire les jeunes chasseurs mais à l'époque c'était en vogue. Pour laisser tirer quelques oiseaux, sans risquer de tuer les naturels qui faisaient souche, on lâchait des faisans de tir auxquels on passait autour du cou une sorte de poncho plastifié de couleur vive. Seuls ces oiseux étaient salués par les salves de plomb. Ça faisait un drôle d'effet de voir s'envoler un faisan avec cette collerette de plastique jaune, rouge ou verte. Ensuite, nous sommes passés au plan de chasse avec bagues, et avons intensifié le piégeage. La mayonnaise prenait doucement : on commençait à revoir quelques oiseaux lors des chasses. Je me souviens d'un adhérent très âgé qui avait découvert avec bonheur la cage à corvidés à 4 compartiments avec appelant. Il faisait des ravages !

Mais ce n'est que lorsque nous sommes passés au non-tir de la poule que la population a réellement explosé, tant en plaine qu'au bois. La vallée des Evoissons, dans ses bons secteurs, est devenue un poulailler ! Et la mesure a fait tache d'huile. Depuis 10 ans, l'ensemble du département est sous plan de gestion faisan avec trois choix possibles : non-tir de la poule – c'est le plus utilisé –, tir de la poule autorisé 2 jours dans la saison sur calendrier, ou tir coqs/poules avec attribution de bagues. Cette dernière mesure est coûteuse et trop lourde à gérer alors que la première est simplissime.

Coquette !

© Florian Weber

Tirer la poule, c'est condamner le faisan

- Je ne dirais pas qu'aujourd'hui il y en a partout dans la Somme au même niveau mais il s'est fortement généralisé et à présent, il est LE petit gibier de base du département, même si certains font la fine bouche en disant qu'il ne remplacera jamais le perdreau. C'est sans doute vrai mais lui est bien présent alors que notre pauvre perdrix, malgré tous les efforts consentis...

Comme si la mariée était trop belle, régulièrement, nous recevons des plaintes : y'a trop de poules ! À quoi je réponds généralement : non, il n'y a plus assez de coqs, vous en avez